



Préavis de grève SNJ du mardi 17 octobre 2017

Une délégation du SNJ a rencontré ce lundi matin plusieurs membres de la direction, dans le cadre du préavis de grève déposé pour demain mardi.

L'examen de la dizaine de points que comporte le préavis déposé par le SNJ n'a pas permis de rapprocher nos points de vue.

- Pas de précisions sur l'avenir des éditions locales ;
- Pas de suspension de la mise en œuvre du plan Info 2015, pas même de bilan sur les deux premières phases ;
- Refus de mettre un terme à la casse des métiers. Cette dernière est en cours à travers l'extension à l'ensemble des établissements de compétences complémentaires expérimentées sur la chaîne info ;
- Pas de réduction de l'externalisation des tournages sur les magazines ;
- Confirmation de la réduction drastique des piges et CCD ;
- Déni de la direction face à l'inflation constatée de l'encadrement du Siège, par rapport aux équipes de terrain ;
- Volonté de réunir l'ensemble des représentants du réseau France 3 dans une instance unique et parisienne (Comité social et économique).

Sur l'ensemble des points, le refus de la direction est sans appel. Les quelques paroles de bonne volonté - et à confirmer - contre l'inflation des sujets en kits au Siège, ou à propos de la convergence des médias dans le réseau d'Outre-mer et de Malakoff, ne suffisent pas à nous convaincre de lever notre préavis de grève.

Reste la question budgétaire à laquelle la présidente n'a pas daigné venir nous répondre. Visiblement, la direction de l'entreprise semble vouloir profiter de la mobilisation des salariés sur les deux préavis existants. Sans doute pense-t-elle que cela pèsera dans ses négociations avec la tutelle.

Le SNJ quant à lui adresse un carton rouge à la fois à un gouvernement qui nous prend par surprise et à une présidence dont l'action, depuis deux ans, est plus que contestable.

C'est pourquoi nous maintenons [notre préavis](#) pour demain 17 octobre.

<http://bit.ly/2kSOwll>

Paris, le 16 octobre 2017

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](#) et Facebook : [Sni.ftv1](#)